

VILLE D'HERICOURT - COMMUNIQUE DE PRESSE
DE MONSIEUR FERNAND BURKHALTER - MAIRE D'HERICOURT

Certains usagers se sont inquiétés auprès de moi au sujet de la fermeture du bureau de Poste.

Des vendredi 03 avril, le matin je me suis entretenu oralement avec Madame Fabienne BALUSSOU, Préfète de la Haute-Saône, de la nécessité de poursuivre des conditions minimales de fonctionnement du bureau postal d'Héricourt.

Par ailleurs membre de la Commission départementale de présence du service public postal, cette instance a été réunie par audio-conférence le vendredi 3 avril après-midi et j'ai obtenu de Madame BROIHIER, Déléguée aux Relations Territoriales pour la Haute-Saône et le Territoire de Belfort que le service postal d'Héricourt puisse être remis en service 2, rue André Boulloche mais également au Carré Pro, 8 rue Martin Niemöller à Héricourt du mercredi au vendredi de 8h45 à 10h et de 14h15 à 16h.

Le bureau de Poste d'Héricourt fermé dans le cadre de cette pandémie devrait normalement ouvrir à nouveau le vendredi 10 avril 2020, ou au plus tard la semaine suivante du lundi au vendredi selon des horaires d'ouverture qui seront précisées ultérieurement.

En ce qui concerne le carré pro, celui-ci est ouvert cette semaine mercredi 08, jeudi 09 et vendredi 10 avril 2020 de 10h à 11h30 et de 14h15 à 16h00.

A partir de la semaine prochaine, le carré pro sera ouvert toute la semaine aux mêmes horaires.

Le Distributeur Automatique de Billets situé au 2, rue André Boulloche est ouvert en continu et il est régulièrement alimenté pour permettre aux usagers des retraits en liquide. Pour les mandats à faire à des tiers, il convient d'utiliser les applications Paypal et Western Union pour assurer ces transferts monétaires.

Pour celles et ceux qui ne peuvent se déplacer il faut s'adresser à votre facteur en lui déposant un mot sur la boîte aux lettres notamment pour obtenir de l'argent liquide ou des timbres.

Par ailleurs, des timbres seront à la disposition du public au guichet de la Mairie. En cas d'absolue nécessité prévenir par avance l'agent d'accueil par téléphone en Mairie au 03 84 46 10 88 le matin de 9h à 11h30.

Enfin si vous rencontrez des difficultés de manipulation pour les applications informatiques de mandatement, vous pouvez également en cas de nécessité absolue, équipé de votre smartphone vous présenter en Mairie le matin de 9h30 à 11h00 auprès de l'agent d'accueil de la Mairie d'Héricourt.

La distribution du courrier est assurée les mercredis, jeudis et vendredis. Pour les abonnements presse quotidienne régionale et nationale elle est assurée tous les jours de la semaine du lundi au vendredi.

Fernand BURKHALTER
Maire d'Héricourt
Président de la Communauté de
Communes du Pays d'Héricourt